



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

136^{ème} Assemblée de l'UIP

Dhaka (Bangladesh), 1^{er} – 5 avril 2017



Commission permanente de la démocratie
et des droits de l'homme

Débat sur le thème ***Agir maintenant pour les adolescents : le rôle des parlements dans la promotion de la santé et du bien-être des adolescents***

Mardi 4 avril 2017 (9 h 30 – 12 h 30)
Carnival Hall (rez-de-chaussée, BICC)

Note d'orientation

Près d'une personne sur six dans le monde est un adolescent, ce qui signifie que 1,2 milliard de personnes ont entre 10 et 19 ans. L'adolescence est une étape critique pour le développement de nos capacités physiques, cognitives, émotionnelles, sociales et économiques. Or ces capacités forment la base de notre santé et de notre bien-être futures, aussi bien en tant qu'individus adultes qu'en tant que membres de la société. Les adolescents sont souvent considérés comme le groupe social jouissant de la meilleure santé. Toutefois, l'Organisation mondiale de la santé estime qu'en 2015 seulement, 1,3 millions d'adolescents sont décédés de causes évitables et des millions d'autres ont subi un préjudice et ont développé des comportements dangereux ayant des effets à plus ou moins long terme sur la santé notamment. Les évolutions dans le domaine de la santé mondiale ainsi que les Objectifs de développement durable ont reconnu l'importance de la santé et du bien-être des adolescents.

L'UIP a déjà souligné l'importance de la santé de la mère et de l'enfant, notamment dans le cadre de l'adoption, en 2012, d'une résolution intitulée *L'accès à la santé, un droit fondamental : quel rôle les parlements peuvent-ils jouer pour garantir la santé aux femmes et aux enfants ?* La Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme s'est penchée en détail sur cette résolution. Bien que d'importants efforts aient été déployés pour que des dispositions soient concrétisées, on a moins prêté attention à la santé des adolescents que dans le passé. Toutefois, les adolescents sont désormais au centre du programme de développement. Le présent débat se penchera sur les bonnes pratiques et sur les difficultés rencontrées dans le cadre des efforts en vue d'assurer que les adolescents puissent réaliser leur droit à la santé et au bien-être.

Les participants seront invités à s'entretenir sur les questions suivantes :

- Quels sont les principaux éléments ayant un impact sur la santé et le bien-être des adolescents ?
- Comment les parlements peuvent-ils promouvoir des pratiques salutaires pendant l'adolescence et mieux protéger les jeunes contre les risques liés à la santé ? Quelles sont les bonnes pratiques parlementaires et quelles expériences personnelles les parlementaires peuvent-ils échanger en la matière ?
- Comment les parlements peuvent-ils veiller à ce que l'obligation de répondre de la santé et du bien-être des adolescents soit respectée ?
- Comment les parlementaires peuvent-ils soutenir une riposte globale impliquant différents facteurs tels que l'éducation, la protection sociale et l'alimentation ? Comment peuvent-ils mettre à profit les Objectifs du développement durable pour faire progresser la santé et le bien-être des adolescents ?